

commission du codex alimentarius



ORGANISATION DES NATIONS
UNIES POUR L'ALIMENTATION
ET L'AGRICULTURE

ORGANISATION
MONDIALE
DE LA SANTÉ



BUREAU CONJOINT: Viale delle Terme di Caracalla 00100 ROMA Tel: +39 06 57051 www.codexalimentarius.net Email: codex@fao.org Facsimile: 39 06 5705 4593

Point 8 de l'ordre du jour

CX/PR 03/12

PROGRAMME MIXTE FAO/OMS SUR LES NORMES ALIMENTAIRES

COMITÉ DU CODEX SUR LES RÉSIDUS DE PESTICIDES

Trente-cinquième session

Rotterdam (Pays-Bas), 31 mars-5 avril 2003

ETABLISSEMENT DE LISTES CODEX DE PESTICIDES PRIORITAIRES

(préparé par l'Australie)

1. ÉVALUATION DE NOUVEAUX COMPOSÉS

Deux nouveaux composés sont prévus pour examen.

Les États-Unis ont proposé un nouvel acaricide, le bifénazate. Des données seront fournies pour établir des LMR du Codex pour les produits suivants: graines de coton, raisins, houblon sec, poires, prunes, fruits à pépins et fraises. Les données seront disponibles pour soumission à la JMPR pour un examen à la fois toxicologique et des résidus en 2004. Le fabricant a fourni des données justifiant son allégation qu'il s'agit d'un pesticide chimique à risque réduit.

En bref, le bifénazate a une très faible toxicité aiguë chez les mammifères, des effets chroniques minimaux et aucun effet nocif sur la reproduction et le développement. Les risques sont négligeables pour ceux qui l'appliquent et le manipulent et pour la population en général, y compris les enfants. Il est estimé que les risques alimentaires découlant de la consommation de denrées traitées au bifénazate sont faibles pour tous les groupes de la population. Le risque de pollution de l'eau potable est nul. La très courte permanence dans le sol et l'eau et le faible potentiel de lessivage du pesticide garantissent un risque minimal pour l'environnement. Les usages proposés sont limités à une seule application par récolte rentrée par campagne agricole, ce qui réduit les dangers pour l'environnement.

Le Chili a proposé un nouveau fongicide, le pyriméthanil. Des données seront fournies afin d'établir des LMR du Codex pour les produits suivants: bananes, haricots, carottes, agrumes, concombres, ginseng, raisins, kiwis, laitue, oignons, piments doux, fruits à pépins, fruits à noyaux, fraises et tomates.

Le fabricant affirme que le pyriméthanil n'a qu'une très faible toxicité aiguë et subchronique, il n'exerce aucune action irritante, ce n'est pas un sensibilisateur de la peau et il n'a pas d'effet neurotoxique, mutagène ou sur la reproduction ou le développement. Le pyriméthanil est un composé non génotoxique, ce n'est pas un agent tératogène, il est pratiquement exempt de toxicité génésique et il ne provoque pas de tumeurs chez le rat ou la souris. Des données seront disponibles pour soumission à la JMPR/OMS en 2004 et la JMPR/FAO en 2005.

2. CALENDRIER D'EXAMEN DE LA JMPR

L'annexe 1 contient le calendrier provisoire de la JMPR pour 2003 et des calendriers provisoires pour 2004 jusqu'à 2012. Ci-dessous figurent les changements apportés aux calendriers provisoires en tenant compte des critères d'établissement des priorités convenus lors de la trente-quatrième session du CCPR, Alinorm 02/24, appendice VII et des ressources limitées de la JMPR.

3. CHANGEMENTS APPORTÉS AU CALENDRIER PROVISOIRE DE 2003

Les réévaluations toxicologiques périodiques du cyhexatin (067) et de l'azocyclotin (129) ont été renvoyées à 2004.

Le mycobutanil (181) a été retiré de l'évaluation des résidus en 2003. Le carbosulfan (145) a été ajouté au calendrier provisoire de 2003 pour l'évaluation des résidus.

4. CHANGEMENTS APPORTÉS AU CALENDRIER PROVISOIRE DE 2004

Le captan (007), le folpet (041) et le phosmet (103) ont été ajoutés au calendrier provisoire pour l'examen de la toxicité aiguë suite aux recommandations de la JMPR et d'un fabricant.

Les évaluations de résidus pour la cyperméthrine, l'alpha-cyperméthrine et la zeta-cyperméthrine ont été renvoyées à 2005 à la suite de l'évaluation toxicologique de la JECFA en février 2005.

5. CHANGEMENTS APPORTÉS AU CALENDRIER PROVISOIRE DE 2005

Le bentazone (172), le diméthipin (151), le fenpropimorph (188) et l'imazilil (110) ont été ajoutés au calendrier provisoire de 2005 pour l'examen de la toxicité aiguë suite aux recommandations de la JMPR.

6. CHANGEMENTS APPORTÉS AU CALENDRIER PROVISOIRE DE 2006

L'examen des deux nouveaux composés, à savoir le bifenazate et le pyriméthanil, a été établi provisoirement pour 2006.

7. CHANGEMENTS APPORTÉS AU CALENDRIER PROVISOIRE DE 2009

Un appui a été fourni par les fabricants en vue de la réévaluation toxicologique périodique des pesticides suivants:

bifenthrin (178), chlorothalanil (081), cadusafos (174) et cycloxydim (179) en 2009.

8. CHANGEMENTS APPORTÉS AU CALENDRIER PROVISOIRE DE 2010

Un appui a été fourni par les fabricants pour la réévaluation toxicologique du dithianon (028) et du fenbutatin-oxyde (109) en 2010.

9. LE CALENDRIER PROVISOIRE DE 2011

Un appui a été fourni par les fabricants pour la réévaluation périodique des résidus pour les produits suivants: amitraze (122), bifenthrine (178), chlorothalonil (081) et cadusafos (174) en 2011

10. LE CALENDRIER PROVISOIRE DE 2012

Un appui a été fourni par les fabricants pour la réévaluation périodique des résidus pour les produits suivants:

cycloxydim (179), dithianon (028) et fenbutatin-oxyde (109) en 2012.

11. PESTICIDES CHIMIQUES DONT LA SUPPRESSION EST RECOMMANDÉE

Les fabricants ont annoncé que la penconazole (182) et l'éthion (034) ne bénéficieront plus d'un appui.

12. PESTICIDES CHIMIQUES POTENTIELLEMENT PRIORITAIRES À SOUMETTRE À UNE RÉÉVALUATION PÉRIODIQUE MAIS DONT LE CALENDRIER N'EST PAS ENCORE ÉTABLI

Mis à part les pesticides chimiques dont la réévaluation périodique devrait avoir lieu entre 2003 et 2012 et les nouveaux produits ajoutés cette année, **sept pesticides chimiques** dont le dernier examen toxicologique remonte à plus de dix ans et/ou n'ayant pas fait l'objet d'un examen approfondi pour l'établissement de LMR depuis 10 ans répondent aux critères de sélection (voir annexe 1).

Les fabricants devront confirmer avant le **1er novembre 2003** la disponibilité de données pour étayer une réévaluation périodique de ces composés et permettre ainsi l'établissement du calendrier des examens.

13. PESTICIDES POTENTIELLEMENT PRIORITAIRES MAIS POUR LESQUELS UN EXAMEN PLUS APPROFONDI EST RECOMMANDÉ AVANT LA PRISE D'UNE DÉCISION

Le DDT (LMRE), la gentamicine et l'oxytétracycline. Des LMR devront être établies pour divers pesticides sur les épices sur la base des données relatives à la surveillance. (voir l'annexe II).

14. FUTURES ÉVALUATIONS ET RÉÉVALUATIONS PAR LA JMPR

Pour encourager la participation des États membres au processus de désignation de pesticides chimiques qui pourraient faire l'objet d'un examen, il est recommandé que les calendriers de la JMPR, tels qu'établis définitivement par les secrétariats conjoints de la JMPR, soit affichés sur la page d'accueil de la FAO comme l'a demandé le CCPR à sa trentième session (ALINORM 99/24, paragraphe 103):

<http://www.fao.org/waicent/FaoInfo/Agricult/AGP/AGPP/Pesticid>

<http://www.who.int/pcs/jmpr/jmpr.htm>

ANNEXE 1**LISTE DE PESTICIDES CHIMIQUES PRIORITAIRES CONSIDERES POUR EVALUATION ET REEVALUATION PAR LA JMPR**

Ci-après figurent les calendriers provisoires qui seront évalués par la JMPR entre 2003 et 2012

2003 JMPR

Évaluations toxicologiques	Évaluations des résidus
<i>Nouveaux composés</i>	<i>Nouveaux composés</i>
cyprodinil	cyprodinil
famoxadone	famoxadone
méthoxyfenozone	méthoxyfenozone
pyraclostrobin	pyraclostrobin
<i>Réévaluations périodiques</i>	<i>Réévaluations périodiques</i>
carbosulfan (145)	acéphate (095)/méthamidophos (100)
paraquat (057)	fénitrothion (037)
terbufos (167)	lindane (048)
	pirimiphos-méthyl (086)
<i>Évaluations</i>	<i>Évaluations</i>
	carbendazime (072)/thiophanate-méthyl (077)
diméthoate (027) - toxicité aiguë	carbosulfan (145)
malathion (049) - toxicité aiguë	diméthoate (027)
pyréthrines (063)	diclorane (083)
	dodine (084)
	pyréthrines (063)

2004 JMPR

Évaluations toxicologiques	Évaluation des résidus
<i>Nouveaux composés</i>	<i>Nouveaux composés</i>
fludioxinil	Fludioxinil
trifloxystrobin	Trifloxystrobin
<i>Réévaluations périodiques</i>	<i>Réévaluations périodiques</i>
cyhexatin (067)/azocyclotin (129)	ethoprophos (149)
glyphosate (158)	metalaxyl-M
phorate (112)	paraquat (057)
pirimicarbe (101)	prochloraz (142)
triadiméfone (133) {devraient être évalués	propineb
triadiméfol (168) {ensemble	

<i>Évaluations</i>	<i>Évaluations</i>
captane (007) – toxicité aiguë	chlorpyrifos (017)
fenpyroximate (193) – toxicité aiguë	dithiocarbamates (105)
folpet (041) – toxicité aiguë	guazatine (114)
guazatine (114)	malathion (047)
haloxyfop (194)	oxydémeton-méthyl (166)
phosmet (103) – toxicité aiguë	

2005 JMPR

Évaluations toxicologiques	Évaluation des résidus
<i>Nouveaux composés</i>	<i>Nouveaux composés</i>
diméthénamid-P	diméthénamid-P
fenhexamid	fenhexamid
indoxacarbe	indoxacarbe
novaluron	novaluron
<i>Réévaluations périodiques</i>	<i>Réévaluations périodiques</i>
	cyperméthrine alfa et zeta
	cyperméthrine (118)
benalaxyl (155)	cyhexatin (067)/ azocyclotin (129)
clofentézine (156)	endosulfan (032)
propamocarbe (148)	glyphosate (158)
propiconazole (160)	méthoprène (147)
	phorate (112)
	terbufos (167)
<i>Évaluations</i>	<i>Évaluations</i>
bentazone (172) – toxicité aiguë	ethoxyquine (035)
diméthipin (151) – toxicité aiguë	méthiocarbe (132)
ethoxyquin (035)	
fenpropimorph (188) – toxicité aiguë	
imazalil (110) – toxicité aiguë	

2006 JMPR

Évaluations toxicologiques	Évaluation des résidus
<i>Nouveaux composés</i>	<i>Nouveaux composés</i>
bifénazate	bifénazate
pyriméthanol	pyriméthanol
<i>Réévaluations périodiques</i>	<i>Réévaluations périodiques</i>
cyromazine (169)	pirimicarbe (101)
flusilazole (165)	triazophos (143)
procymidone (136)	triadiméfon (133) {devraient être évalués
profénofos (171)	triadimenol (168) {ensemble
<i>Évaluations</i>	<i>Évaluations</i>

2007 JMPR

Évaluations toxicologiques	Évaluation des résidus
<i>Nouveaux composés</i>	<i>Nouveaux composés</i>
<i>Réévaluations périodiques</i>	<i>Réévaluations périodiques</i>
azinphos-méthyl (002)	clofentezine (156)
cyfluthrine/beta cyfluthrine (157)	perméthrine (120)
fentine (040)	propamocarbe (148)
vinclozoline (159)	propiconazole (160)
	triforine (116)
<i>Évaluations</i>	<i>Évaluations</i>

2008 JMPR

Évaluations toxicologiques	Évaluation des résidus
<i>Nouveaux composés</i>	<i>Nouveaux composés</i>
<i>Réévaluations périodiques</i>	<i>Réévaluations périodiques</i>
bioresméthrine (93)	bénalaxyl (155)
buprofézine (173)	cyromazine (169)
chlorpyriphos-méthyl (090)	<i>lambda</i> -cyhalothrine remplaçant cyhalothrine
hexythiazox (176)	flusilazole (165)
	procymidone (136)
	profénofos (171)
<i>Evaluations</i>	<i>Évaluations</i>

2009 JMPR

Évaluations toxicologiques	Évaluation des résidus
<i>Nouveaux composés</i>	<i>Nouveaux composés</i>
<i>Réévaluations périodiques</i>	<i>Réévaluations périodiques</i>
bifenthrine (178)	azinphos-méthyl (002)
cadusafos (174)	cyfluthrine/beta cyfluthrine (157)
chorothalonil (081)	fentine (040)
cycloxydime (179)	vinclozoline (159)
<i>Évaluations</i>	<i>Évaluations</i>

2010 JMPR

Évaluations toxicologiques	Évaluation des résidus
<i>Nouveaux composés</i>	<i>Nouveaux composés</i>
<i>Réévaluations périodiques</i>	<i>Réévaluations périodiques</i>
dithianon (028)	bioresméthrine (93)
fenbutatine-oxyde (109)	buprofézine (173)
	chlorpyriphos-méthyl (090)
	hexythiazox (176)
<i>Évaluations</i>	<i>Évaluations</i>

2011 JMPR

Évaluations toxicologiques	Évaluation des résidus
<i>Nouveaux composés</i>	<i>Nouveaux composés</i>
<i>Réévaluations périodiques</i>	<i>Réévaluations périodiques</i>
	amitraze (122)
	bifenthrine (178)
	cadusafos (174)
	chorothalonil (081)
<i>Évaluations</i>	<i>Évaluations</i>

2012 JMPR

Évaluations toxicologiques	Évaluation des résidus
<i>Nouveaux composés</i>	<i>Nouveaux composés</i>
<i>Réévaluations périodiques</i>	<i>Réévaluations périodiques</i>
	cycloxydime (179)
	dithianon (028)
	fenbutatine-oxyde (109)
<i>Évaluations</i>	<i>Évaluations</i>

APPENDICE I**PESTICIDES CHIMIQUES PROPOSES POUR UNE REEVALUATION PERIODIQUE
MAIS DONT LE CALENDRIER N'A PAS ENCORE ETE ETABLI****(Confirmation d'appui requise avant novembre 2003)**

Aldicarbe (117)	diquat (031)
bromoprolyate (070)	etofenprox (184)
dichlorvos (025)	fenprothrin (185)
dicofol (026)	

APPENDICE II**PESTICIDES POTENTIELLEMENT PRIORITAIRES MAIS POUR LESQUELS UN
EXAMEN PLUS APPROFONDI EST RECOMMANDE
AVANT LA PRISE D'UNE DECISION**

Le DDT (LMRE).

La gentamicine et l'oxytétracycline hydrochloride.

Des LMR devront être établies pour divers pesticides sur les épices sur la base des données relatives à la surveillance.